

Communiqué de presse – Plate-forme Mineurs en exil : « L'accueil d'hiver est insuffisant : en cette journée internationale des droits de l'enfant, des dizaines de familles avec enfants passent la nuit dans la rue »

Bruxelles, 20.11.2017

En cette journée internationale pour les droits de l'enfant, des dizaines de familles avec enfants dorment dans la rue. L'accueil d'hiver pour les sans-abris a ouvert ses portes ce mercredi 15 novembre, mais le projet ne prévoit jusqu'ici pas de places pour les familles avec enfants. La Plate-forme Mineurs en exil exige que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités et collaborent, afin qu'aucun enfant ne passe la nuit dans la rue. Un accueil d'hiver pour familles doit être ouvert sans délai.

Le 20 novembre est la journée internationale des droits de l'enfant. En ce jour symbolique, qui représente la défense des droits de l'enfant, des dizaines d'enfants passent la nuit dehors dans les rues de la capitale, alors que les températures sont de plus en plus hivernales. Ce 15 novembre a démarré l'accueil d'hiver annuel pour les sans-abris à Bruxelles. Dans le cadre de cet accueil d'hiver, le Samusocial a ouvert 300 places pour des femmes et hommes isolés (dans un bâtiment dans l'avenue Poincaré), financées par la Région Bruxelles-Capitale.¹ Il n'y a pas de places prévues pour les familles avec enfants.² Nouveauté cette année : le gouvernement fédéral a mandaté la Croix-Rouge de Belgique pour organiser un accueil d'hiver, ceci en consortium avec le CAW Bruxelles et Médecins du Monde. Jusqu'à ce jour il n'y pas d'informations claires quant au moment auquel cet accueil d'hiver ouvrira, ni l'endroit où il aura lieu. De plus, aucune information quant à la possibilité pour des familles avec enfants d'y trouver un toit pour la nuit. Si les familles pourront s'y rendre, il est également impossible de savoir pour le moment si celles-ci pourront y rester en journée, ou alors si elles devront partir chaque matin pour se présenter à nouveau le soir afin de voir si elles auront une place pour la nuit.

La conséquence de ceci est que des dizaines de familles avec enfants sont refusées chaque soir au Samusocial. Ceci veut dire qu'à Bruxelles, diverses familles passent en ce moment la nuit dehors !

Il est inacceptable que de nos jours des enfants soient obligés de passer la nuit dehors, dans le froid d'hiver. En cette journée internationale des droits de l'enfant, la Plate-forme Mineurs en exil exige que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités et collaborent, afin qu'aucun enfant ne passe la nuit dans la rue. Un accueil d'hiver pour familles doit être ouvert sans délai.

Pour plus d'informations : Tine Vermeiren (TV@sdj.be) & Rob Kaelen (RK@sdj.be)

02 210 94 91 – 0484 96 48 15

Plate-forme Mineurs en exil, Rue du Marché aux Poulets 30, 1000 Bruxelles

www.mineursenexil.be

La Plate-forme Mineurs en exil est une plate-forme nationale et bilingue de 50 organisations qui travaillent autour des et pour les enfants en migration. Depuis 1999, la Plate-forme vise à améliorer l'avenir des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) et des enfants en famille en séjour irrégulier ou précaire à travers de la coordination, de la sensibilisation, de la formation, de la recherche et du plaidoyer.

¹ Dans une seconde phase, le Samusocial va ouvrir 300 places supplémentaires, à nouveau pour des personnes isolées, dans un second bâtiment, cette fois, Rue Royale.

² Le Samusocial a 240 places pour familles durant toute l'année – 130 dans le centre familial à Woluwe-Saint-Lambert, et 110 places dans le centre à Bruxelles-Ville. Ce second centre accueille des familles depuis la fin de l'accueil d'hiver précédent en mai 2017. Toutefois, ces centres sont pleins.